

# Sentier transcanadien



## Présentation

Le Sentier transcanadien (STC) est un autre grand projet. Tout comme le Sentier national, il joindra l'Atlantique au Pacifique. Il traversera les dix provinces, mais sillonnera en plus les trois territoires que compte le Canada, ce qui représente un parcours de plus de 18 500 kilomètres. Alors que le « National » se veut un sentier essentiellement pédestre, le « Transcanadien » sera à usages partagés. Ainsi, on y circulera, selon les sections, à pied, à vélo, à cheval, à skis ou en moto-neige.

## La portion québécoise

Le Sentier transcanadien franchira le Québec de Dégelis, près de la frontière du Nouveau-Brunswick, à Gatineau, aux portes de l'Ontario. Il utilisera principalement les voies ferrées abandonnées converties en corridors verts. Forêt, champs, terres agricoles, villes et villages composeront son paysage. Aménagé de part et d'autre du fleuve, de grandes villes comme Montréal, Québec et Sherbrooke seront ainsi reliées par le sentier. À l'heure actuelle, le tracé préliminaire compte plus de 1 800 kilomètres. Les deux tiers environ sont accessibles aux marcheurs.

## Historique

Le projet est né dans la foulée des célébrations du 125<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération canadienne, en 1992. L'organisation responsable des célébrations, la société Canada 125, a donné naissance à la Fondation du Sentier transcanadien, laquelle s'occupe depuis de la réalisation du projet. L'ouverture officielle a eu lieu le 9 septembre 2000, à Hull, dans le cadre d'un événement grandiose, le Relais 2000. Présentement, plusieurs segments, représentant environ 60 % du parcours total, sont praticables. Au Québec, plus de 90 % du sentier est en usage et c'est le Conseil québécois du

Sentier transcanadien qui a mis en œuvre ce grand projet.

## Une cohabitation nécessaire

La cohabitation entre la marche, le vélo, l'équitation, le ski et la moto-neige est l'un des grands défis du projet. Évidemment, toutes ces activités ne sont pas praticables en même temps tout le long du parcours. Sauf exception, tous les tronçons du STC sont à usages partagés de façon simultanée ou selon les saisons, alors que d'autres sont partagées par deux activités à la fois mais dans des voies parallèles. Au début, cette cohabitation n'a pas été facile, mais peu à peu le respect mutuel est en voie de s'installer.

## Financement

Pour financer le projet, la Fondation du Sentier transcanadien a mis sur pied un programme où chaque Canadien peut acheter un ou plusieurs mètres de sentier. Chaque mètre coûte 50 \$ et le nom de chacun des donateurs sera inscrit dans de petits pavillons aménagés le long du sentier.

En plus des dons des particuliers, la Fondation du Sentier transcanadien bénéficie de commanditaires nationaux. La Fondation a pu aussi profiter de sommes provenant des gouvernements dont un legs reçu de Canada 125 lorsque cette société a cessé ses activités. Le gouvernement canadien a accordé une somme de 15 millions de dollars à la fin de 2003, afin de contribuer au parachèvement de la construction du sentier à travers le pays.

La Fondation du STC a produit un guide et une carte du Sentier transcanadien au Québec. Les produits sont disponibles en librairie et peuvent être commandés par le site Web de la Fondation : [www.sentier.ca](http://www.sentier.ca)